



eurECCA

EUROPEAN CABIN CREW ASSOCIATION



Tous PNC toutes compagnies

25/07/2018

EURECCA APPELLE A LA GREVE LES PNC DE RYANAIR

EurECCA, organisation européenne des hôtesses et stewards, dont le SNPNC FO et l'UNSA PNC sont membres fondateurs appelle à la grève les Personnels Navigants Commerciaux (PNC), de Ryanair basés au Portugal, en Italie, en Espagne et en Belgique les 25 et 26 Juillet 2018.

Par cet appel, EurECCA tient à préserver le Droit social tel qu'appliqué en France, Droit basé sur la prédominance de la base d'exploitation, qui a permis de préserver les droits et acquis des hôtesses et stewards y compris ceux employés par RYANAIR, Droit confirmé par jugements tant au plan national que par la Cour européenne.

Afin de faire cesser le dumping social pratiqué par Ryanair, EurECCA revendique :

- 1 –L'application de la législation nationale impérative aux contrats de travail dans les pays où Ryanair a des bases d'affectation, conformément à la Réglementation Européenne ;
- 2 -Des négociations loyales avec les représentants du personnel désignés par les syndicats, sans imposer de restrictions ;
- 3 –L'application des mêmes termes et conditions de travail à tous les PNC Ryanair y compris les PNC employés via les agences d'intérim Workforce et Crewlink.

A ce jour, Ryanair choisit de continuer d'ignorer ces revendications.

EurECCA appelle également la Commission européenne et les gouvernements de tous les pays européens où Ryanair a des bases d'affectation à agir contre le dumping social pratiqué par le transporteur low cost irlandais. Les autorités nationales restent responsables de l'application de la législation de l'UE et de la législation nationale impérative.

**La protection des droits des PNC est
l'un des principes fondamentaux d'EurECCA.**